

auxquels (pense-t-on) la seule attribution d'un titre leur vaudra autorité auprès des équipes<sup>(7)</sup>.

Autant de méthodes et de « stratégies » qui ne donnent pas plus aujourd'hui qu'hier les résultats attendus, mais que l'on utilise encore et encore sans qu'aucun surveillant ne siffle la fin de la récréation.

Ce qui est troublant, nous dit Jarrosson en conclusion de son livre, ça n'est pas tant le fait que l'on puisse se tromper (l'erreur étant consubstantielle à la mise en pratique de toute stratégie), c'est le fait que l'on puisse *persister dans l'erreur*.

« Deux traits transforment l'erreur en bêtise : la culture et l'obstination. Il y a une bêtise savante, une bêtise qui croit savoir, bien plus redoutable que l'ignorance. La bêtise se distingue également de l'erreur par l'opiniâtreté. La bêtise, c'est l'erreur qui insiste. La stratégie étant incertaine, tout le monde commet des erreurs. Ça n'est pas une raison pour s'y tenir. »

Quand les dirigeants, face à l'absence de résultats, persistent encore et toujours dans leurs stratégies, s'accrochant à leurs idées tels des ministres à leur maroquin, alors le « coût de la panne » devient véritablement exorbitant.

# Marchés contestés

## *La mise en marché : une mise à l'épreuve de nos conceptions morales ?*

Compte rendu du livre, *Marchés contestés - Quand le marché rencontre la morale*, de Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), Presses Universitaires du Mirail, 2014.

Par Michel VILLETTE,  
Centre Maurice Halbwachs, ENS/EHESS/CNRS

Commerce d'enfants à adopter, commerce d'organes à transplanter, de la pornographie, des jeux en ligne, du cannabis, du tabac, des saumons transgéniques... : autant d'activités économiques qui font l'objet de vifs débats sur la question de savoir si ces activités doivent être autorisées, limitées ou interdites. Le livre dirigé par Philippe Steiner et Marie Trespeuch regroupe une série de monographies sur ce qu'ils appellent des « marchés contestés » et propose en introduction une habile théorisation de ce que ces marchés (ou quasi-marchés, ou pseudo-marchés, ou non-marchés, ou encore marchés contrariés) ont en commun.

Levons tout de suite une ambiguïté véhiculée par le titre de l'ouvrage : ce que les auteurs nomment « marché contesté » n'a strictement rien à voir avec ce que Baumol (W.), Panzar (J.C.) et Willig (R.D) (1982) nommaient « marché contestable » dans leur célèbre article *Contestable Markets and the Theory of Industry Structure*. Cet article traitait de la concurrence et du fonctionnement optimal des marchés. Or, le livre de Steiner et Trespeuch s'inscrit plutôt dans la tradition théorique défendue, par exemple, par Neil Fligstein et Mac Adam (2012), dans laquelle on se demande quels sont les dispositifs institutionnels qui rendent les transactions possibles.

L'ouvrage étudie le rôle des entrepreneurs moraux qui militent pour

ou contre la mise en marché de marchandises moralement sensibles. Il distingue trois états de la construction sociale des marchés :

- les marchés potentiels en émergence, encore peu ou pas réglementés, comme les marchés des poissons génétiquement modifiés, de l'adoption des enfants ou encore de la revente de données personnelles collectées *via* Internet.
- les marchés qui n'ont pu (à ce jour) parvenir à une existence légale, mais qui fonctionnent néanmoins de façon illégale, et font l'objet de vives controverses sur la question de savoir si leur législation serait un moindre mal. Entrent dans cette catégorie le marché des organes à transplanter (sauf en Iran et aux Philippines, en ce qui concerne le marché des reins) et le marché du cannabis (sauf aux Pays-Bas et dans un petit nombre d'États américains).
- enfin, certains marchés faisant l'objet de contestation au nom de la morale, mais qui sont légaux. On y fait des transactions en toute légalité, à condition de respecter certaines règles. C'est le cas des jeux en ligne, du tabac, de la pornographie et du marché du funéraire. Dans tous les cas, la contestation morale interfère avec le processus de construction ou de fonctionnement des marchés et parvient parfois à en bloquer l'émergence ou à en modifier le cours.

<sup>(7)</sup> Sur tous ces sujets, voir les livres cités de DUPUY (François), ainsi que l'ouvrage de GAULEJAC (Vincent) & HANIQUE (Fabienne), *Le Capitalisme paradoxant - Un système qui rend fou*, Seuil, 2015.

Pour contraindre un marché (par des règlements, des mesures fiscales, l'imposition d'un tarif administré) ou pour en empêcher la légalisation, les entrepreneurs moraux invoquent toujours l'existence d'une population fragile qu'il conviendrait de protéger (enfants, malades, pauvres), ou même de « pervers » qu'il faudrait protéger contre eux-mêmes, dans le cas de la pornographie, ou encore de mangeurs ou de fumeurs inconscients du danger inhérent à ce qu'ils ingèrent ou inhalent.

En regard de cette population fragile à protéger, les entrepreneurs moraux invoquent le plus souvent l'existence d'une population dangereuse de marchands sans scrupules qu'il faut empêcher d'exploiter la population qualifiée de fragile. Mais il peut arriver que ce soient certains marchands qui veuillent moraliser le marché pour se mettre à l'abri de la concurrence d'autres marchands réputés moins scrupuleux.

Parfois, le débat moral se développe à front renversé, la marchandisation devenant un moyen jugé positif d'améliorer l'existence de la population fragile. C'est le cas, par exemple, des malades pour lesquels on légalise la consommation de cannabis, ou encore de la population équine dont on juge moral de financer l'élevage, même si c'est au détriment des turfistes...

Il peut arriver aussi que deux populations fragiles aux intérêts opposés se rejoignent dans la controverse : l'une est mise en avant par ceux qui s'opposent à l'émergence d'un marché, tandis que l'autre est mise en avant par

ceux qui veulent, au contraire, le légaliser. De ce point de vue, le cas du commerce des organes humains est emblématique : il met en présence, d'un côté, des malades qui ont un urgent besoin d'organes à transplanter et pour lequel le commerce d'organes pourrait être une solution efficace et, de l'autre, des pauvres, qu'il s'agit de protéger contre l'offre séduisante de marchands d'organes qui les

ces dispositifs qui sont passés en revue dans les neuf chapitres monographiques de l'ouvrage.

Les sociologues qui ont rédigé cet ouvrage ne descendent pas au niveau d'une description fine des transactions marchandes qui ont lieu sur les divers marchés dont ils traitent. Du coup, le lecteur ne peut apprécier l'écart entre ce qu'il se passe vraiment sur le terrain et les idées générales qui animent le débat public pour ou contre la mise en marché du produit concerné. Or, ni le trafic d'organes ni le commerce de la pornographie n'ont lieu dans le monde des idées.

Malgré cette réserve, je recommande la lecture de cet ouvrage, non pour ce qu'il nous apprend sur le fonctionnement des marchés, mais pour ce qu'il nous dit sur les entrepreneurs moraux - bien ou mal informés - qui ont des avis sur ce que devraient être les marchés et qui parviennent, parfois, pour un certain temps tout au moins, à infléchir le cours de l'histoire de ce qui est licite ou illicite dans les transactions.

Ce livre est une contribution à l'étude de la normalisation des activités marchandes.



incitent à risquer leur santé pour échapper à la misère.

Défenseurs de populations fragiles contre le marché ou défenseurs de populations fragiles par le recours au marché forment des alliances avec ceux qui sont pour ou contre la marchandisation de la société. Ils contribuent ainsi à la mise en place de multiples dispositifs de régulation des marchés. Ce sont

## BIBLIOGRAPHIE

FLIGSTEIN (Neil) & MAC ADAM (Doug), *A theory of Fields*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

SAMUELSON (Paul), *Economics: an Introductory Analysis*, New York, Mc GRAW-HILL. Traduction française, sous le titre *L'Économique*, Paris, Armand Colin, 1948-1983.